

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
GROUPE DE TRAVAIL CLIMAT REDD –GTCR Rénové
(GTCRR)



COMITE DE PILOTAGE

RAPPORT DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE GTCRR/ MARS 2018



INTRODUCTION

Il s'est tenu à Kinshasa du 02 au 03 avril 2018 dans la commune de la Gombe au cercle français, la deuxième session statutaire du comité de pilotage du groupe de travail climat REDD, Gtcrr en sigle.

La session a été sanctionnée par un agenda qui a été adopté à l'unanimité par les membres du copil.

I. De la présence des membres

Le quorum du comité de pilotage était atteint par la présence des membres suivants :

- ✓ Mr **KABASELE** Omer
- ✓ Mr **KAPUPU DIWA**
- ✓ Mr **LINGBELU** Issa
- ✓ Mme **SINANDUKU** Annie
- ✓ Mr **MATHE** Julien
- ✓ Me **MAKAKIDI** Antoinette
- ✓ Mr **NKANDA** Prosper
- ✓ Mr **KAMANGA** Omer
- ✓ Mr **TANGBO** Philémon
- ✓ Mme **LOSALE** Chouchouna

Mr **BOBIA** Joseph, démissionnaire.

Les 2 journées ont été honorées en temps partiel et au besoin de la présence de quelques animateurs de la coordination et d'un représentant du PNUD à savoir :

- ✓ Mr **KABALAKO** Julien, Coordonnateur National GTCRR
- ✓ Mr **KAJEMBA** Guy, Chargé de programme GTCRR
- ✓ Mr. **BASSA** Willy, represent ant du PNUD

La session a débuté par la cérémonie d'ouverture et le mot du président du copil, s'en est suivi la lecture du Procès verbal de la session de décembre 2017 pour rappeler les décisions et recommandations prises ; ce PV a été adopté à l'unanimité avec quelques retouches sur la sémantique et le rôle de présidence de session qu'avait joué le Vice président KAPUPU.

Il a été souhaité que le suivi du strict respect des recommandations soit renvoyé pour le deuxième jour de la session où l'ouïe clos serait de mise.

Pour l'ouverture de la session Mars 2018 :

(i) le Président du copil : **Omer kabasele**

En remerciant la présence de tous les membres, Le président du COPIL a tenu à rappeler le rôle que le copil doit jouer tout en soulevant les différents mécontentements qui ont caractérisés certains membres dès la fin de la session de décembre 2017. Il a insisté du fait que le copil constitue un corps dont chaque membre est comme un organe qui a un rôle à jouer et condamner à vivre ensemble. Tout en exhortant les uns et autres à un sens élevé de la sagesse, il a fait appel à la confiance mutuelle.

(ii) Représentant PNUD : **Willy bassa**

En remerciant la présence de chaque membre du copil, surtout ceux des provinces ; il a insisté sur l'objectif du projet que le PNUD porte pour appuyer le GTCRR à être professionnel et efficace de sorte à bien jouer son rôle d'observateur indépendant dans le cadre de la REDD+. Tout en insistant sur les décisions que le copil peut prendre pouvant aider à l'avancement et orientation pour l'atteinte des résultats.

II. La présentation des étapes d'élaboration du Manuel de Procédures

Le coordonateur national Mr KABALAKO a présenté les différentes étapes d'élaboration du Manuel de procédures dans son ensemble, les différentes lois auxquels l'on a fait recours, la synergie des différentes expertises, les divergences qui ont transcendés en cohésion pour aboutir à un document potable, etc.

Avant la lecture du Manuel par les membres du copil, le représentant du PNUD Mr Willy a donné l'impression global et le résumé des attentes du PNUD vis-à-vis de ce document ; globalement le document est d'une qualité intéressante, il serait davantage intéressant de l'améliorer en ressortissant clairement certains articles, que le copil soit regardant.

Il a atterrit en soulignant que les attentes du PNUD et bien d'autres partenaires sont que :

- le GTCRR soit compétitif, capable de soumissionner comme une agence ;
- d'être attentionner sur les recommandations du cabinet AXYOM sachant que les évaluateurs vont revenir pour le control du GTCRR ;
- insérer clairement une section sur les procédures de passation de Marché, même après validation du manuel, travailler suffisamment sur cette section pour asseoir une politique fiable ;
- énoncer clairement la politique de recrutement, les procédures de nomination ;
- la politique de gestion des Actifs et ou des Passifs ;
- préciser l'implication des provinces, la fiabilité des coordinations provinciales (énoncer la question de la signature des contrats des coordonateurs provinciaux) ;
- revisiter l'organigramme en clarifiant les responsabilités des uns et des autres.

III. Lecture et adoption des articles du manuel de procédures

Le copil a procédé par l'examen minutieux du manuel et a émis des recommandations et suggestions suivantes :

- ❖ la reformulation de l'intitulé : « Manuel de procédures de gestion Administrative et financière du GTCRR
 - ❖ prendre en compte les inputs formulés par le Pnud
 - ❖ assouplir le manuel en l'épargnant de la littérature abondante du point I.3. Généralités, les statuts et le règlement d'ordre sont claires
 - ❖ axyom doit recomposer la présentation de l'organigramme. présenter un seul organigramme où figure nettement les coordinations provinciales, les comités d'orientation, les commissions techniques censées alimenter les thématiques au sein de la coordination, les organisations membres, etc. (Cfr Issa)
 - ❖ insérer une section bien détaillée de la politique de communication GTCRR
-
- ❖ revoir la section sur le perdiem, reformuler la définition du barème qui soit également composé du logement, bref, insérer un barème de perdiem détaillé selon la typologie de missions, etc. (cfr Issa)
 - ❖ définir clairement la politique de passation de marché

- ❖ revoir la section sur le recrutement du personnel de la coordination, personnel cadre ou pas peut être recruté soit par un cabinet indépendant ou procéder aux mécanismes interne, les contrats de gré à gré pour les nominations en provinces
- ❖ le point III. 7.3 sur l'évaluation interne : l'évaluation se fait sur base des taches (job description), le COPIL intervient en cas de contestations
- ❖ le point IV.3.1 sur les ordonnateurs des missions : que l'ordre de mission n'émane que du coordonnateur national

A l'issu de l'examen et formulations des recommandations, le copil a adopté le manuel de procédures sous réserve des amendements.

IV. Présentation du plan de travail GTCRR 2018

Le coordonateur a projeté les perspectives de la coordination nationale pour l'année 2018 et le PTA détaillé du projet appui à la société civile /Fonaredd

Les commentaires du copil :

- Le copil déplore l'absence du rapport d'activités Décembre-Mars que la coordination était censée présenter au copil,
- L'absence du plan d'action, plan d'activités propre à la coordination nationale en dehors du PTA/Pnud
- Le projet « appui à la société civile », est l'émanation du GTCRR, bannissons les plaintes et travaillons avec le fond qui est déjà disponible
- Pourquoi l'écart de sommes entre le PTA 2017 qui était de 500.000\$ et PTA 2018 est de 275.000\$: le Pnud a clarifié que la somme prévu dans le PTA était consommé en minime, ce pourquoi le pnud à l'interne a revu à la baisse cette somme pour que le Gtcrr ne soit pas vu comme une organisation à problème ; toutefois, si le Gtcrr démontre qu'il est en mesure de consommer plus que ce qui est prévu, la révision budgétaire serait de mise
- Le copil a également déploré l'absence de partenariat concrète avec RFN, car cela alourdie davantage la projection des activités concrètes
- Le copil a recommandé à la coordination nationale d'établir un plan des activités prioritaires d'ici juin 2018
- Le copil a recommandé à la coordination de rédiger les rapports de différentes activités tenues et les balancer aux membres du copil notamment le plaidoyer sur le moratoire

Le représentant du pnud Mr Willy n'a pas hésité de prendre la parole pour remercier le copil pour le manque de complaisance lors de la session, il a été suggéré au Gtcrr, de mobiliser l'expertise pour la rédaction de terme de référence afin de booster la consommation de fond car

le pnud n'attend que la manifestation de besoin par la production des termes de références pour activer les procédures. Il a chuté en relevant que la coordination est décapité par le vide des 2 techniciens, que le copil y remédie si possible avant la formation en vue.

V. Situation des coordinations nationale et provinciales

Le copil s'est retrouvé face à la situation globale ci-après : La vacance de poste du chargé de communication et logistique, la démission de la chargée d'administration et financière Madame Helene MAMPENGESA, les retenus du coordonnateur national fasse aux urgences, le zèle de concurrence et de pouvoir entre les techniciens de la coordination qui dirige parfois selon leur bon vouloir, le déficit communicationnel entre organes, les frustrations entre membres du COPIL occasionne certains dérèglement au sein de la coordination nationale

Au vu de ce qui précède, le copil a formulé les recommandations suivantes :

- Que le président exhorte les techniciens de la coordination afin que chacun s'atèle à ses responsabilités
- Aucun personnel d'appoint ne peut être recruté sans l'avis du copil
- Que le président exhorte le coordonnateur national à être plus agile fasse aux urgences,
- Que la coordination nous fasse part de la planification RFN
- Pour le vide de l'effectif au sein de la coordination, entamer la procédure de gré à gré pour écourter le recrutement selon le timing de la formation en vue, voici la procédure envisagé à court terme : revisiter les anciens Tdrs, visés à l'Onem, publier sur media Congo, sélectionner pas plus de 20 candidats, identifier un panel, organiser le test puis achever par les interviews
- Instaurer le respect mutuel entre membres de différents organes
- Repousser si possible la date de la formation/Pnud pour faire aboutir le recrutement des 2 techniciens de la coordination nationale afin qu'ils participent à la formation.

VI. Suivi des recommandations de décembre 2017 et divers

Sur ce point les membres du Copil ont constaté qu'une bonne partie de recommandations a été exécutée mais d'autres sont encore en souffrance particulièrement celles relatives à la représentation du GTCRR au Fonaredd où il a été décidé que Mr.Issa remplace Mr.Guy Kajemba, (présentement chargé de programmes à la Coordination Nationale) au Comité Technique et que l'actuel Président du Copil remplace son prédécesseur au Comité de Pilotage. Pour le premier cas, le processus de remplacement a déjà commencé et Mr.Issa siège avec Mr.Guy Kajemba pour un remplacement en douceur. Mais au niveau du Comité de Pilotage, c'est le vice-président qui a siégé contrairement aux recommandations, et le Copil a recommandé que la décision soit observée, que le Président siège mais en cas d'empêchement il pourra léguer le pouvoir au Vice-Président pour le représenter entre temps que la Coordination Nationale fasse le suivi au prêt du PNUD et FONAREDD pour les questions logistiques à prendre pour la participation du Président.

Les membres du Copil ont recommandé le retour à l'ordre textuel qu'en à la tenue leurs sessions, soit trois par an au lieu de deux.

Le Copil a énergiquement condamné les écrits de certains de ses membres qui alarmaient sans raison tous les partenaires pour des questions internes. Les membres du Copil ont découragé toute attitude allant dans le sens de mettre en cause les recommandations de leur Organe par certains de ses membres qui ont terni l'image du GTCRR et de ses organes. Le Président et son Vice ont aussi harmonisé certains aspects de collaboration pour faire respecter toutes les recommandations et favoriser la cohésion au sein du Copil.

Pour terminer, le Copil a projeté la tenue de l'Assemblée Générale au mois d'Aout qui sera précédée par les réunions provinciales et la deuxième session du Copil pour assurer une bonne préparation dans l'optique de maintenir l'envol du GTCRR et non le contraire.

Pour terminer, le Président a remercié tous les participants pour leur participation active tout au long de cette session qui n'a pas connu d'incident et les partenaires pour leur soutien.

PV DE LA SESSION DE MARS 2018

LES RESOLUTIONS PRISES	ACTION A MENER POUR LEUR MISE EN ŒUVRE
1. La coordination nationale doit présenter le rapport d'activité pour le trimestre septembre et décembre 2017	a) Le copil doit rappeler par mail pour que le document soit disponibilisé en temps
2. La vraiment se concentrer pour faire avancer le programme appui à la société civile GTCRR porté par le PNUD et faire la promotion de l'expertise interne	b) Le Copil doit proposer une note d'orientation au PNUD pour faciliter la mise en œuvre dudit programme et la prise en compte des experts GTCRR dans la mise en œuvre des activités
3. La coordination doit produire une programmation globale des activités pour l'année 2018 tout en intégrant les appuis du PNUD, RFN et autres partenaires	c) Le copil doit rappeler par mail pour que le document soit disponibilisé en temps
4. Le copil doit désigner les membres qui devraient composer les commissions thématiques pour appuyer la coordination	d) Produire un Tdrs pour définir les missions et tâches voire les modalités d'appui de ces commissions techniques ou thématiques (par le collègue Issa) e) Faire une lettre de désignation les membres de ces commissions (par le collègue Issa)
5. Le copil présenter ses inputs pour enrichir le manuel de procédure GTCRR	f) Produire un document portant les inputs et recommandations formulées par les membres lors de la session de Mars 2018
6. Pre Cop et Cop 24	g) La coordination doit proposer une liste des délégués au Copil pour orientation et validation
7. Le non paiement du jeton de membre du copil pour cette session 2018	h) La coordination devrait prochainement veuillez à la prise en compte de cet aspect dans les différents projets

Fait à Kinshasa le 04/04/2018

Pour le copil Gtcrr

Me Antoinette **MAKAKIDI** (Rapporteuse)

Issa LINGBELU (Rapporteuse Adjoint)